



URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège Communal de la Commune de BRUGELETTE a l'honneur de porter à la connaissance des habitants que Mme ZECCHINI Nathalie, domiciliée à Brugelette, chemin de Fouleng, n°3 a introduit une demande de certificat d'urbanisme n°2 visant la création d'un ensemble de 10 bungalows pour de l'hébergement touristique, rue Saint Lambert à 7943 Brugelette (Gages).

Motif de l'enquête :

- La demande implique une ou plusieurs dérogations aux normes du Guide régional d'urbanisme : - les bungalows ne sont pas accessibles aux PMR.
- Le projet se situe à l'arrière d'habitations.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. du Code du Développement Territorial. Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous auprès de Mme GASPARD Véronique, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, (068/45.73.10 et 068/45.73.11 ou mail : urba-envir@brugelette.be ou logement@brugelette.be .

L'affiche est posée ce 24/06/2019 et l'enquête publique est ouverte le 28/06/2019 et clôturée le 12/07/2019. La séance de clôture aura lieu le 12/07/2019 à 16 heures à l'Administration communale, Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

Les personnes qui auraient des objections à formuler à propos de ce projet sont priées de les faire parvenir du 28/06/2019 au 12/07/2019.

- **soit par écrit** à l'adresse du Collège Communal de et à 7940 BRUGELETTE
- **soit par mail** à l'adresse suivante : urba-envir@brugelette.be en reprenant toutes vos coordonnées.
- **soit de se présenter** entre le 28/06/2019 et le 12/07/2019 à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales auprès de Mme GASPARD et/ou Mme DESENFANT du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme GASPARD Véronique téléphone : 068/45.73.10 et adresse mail : urba-envir@brugelette.be, dont le bureau se trouve à 7940 Brugelette, Grand Place, n°2a aux jours et heures de bureau.

Brugelette, le 24/06/2019

PAR LE COLLEGE COMMUNAL.

La Directrice générale,

K. KOWALSKA


Le Bourgmestre,

A. DESMARLIERES